



Communiqué de presse

Déclaration de Jenny LEVÊQUE, Bourgmestre d'Esneux,
faite lors du Conseil Communal du 16 février 2006

Pont de Tilff : le M.E.T. retire sa demande de permis d'urbanisme.

Le 10 février dernier, la presse relayait l'information selon laquelle le M.E.T. retirait sa demande de permis de bâtir portant sur la reconstruction à l'identique du pont de Tilff.

Le « bon sens » aura donc finalement primé, mais il aura fallu près de 16 mois.

Nous avons eu raison trop tôt Aux yeux des élus Socialistes ce sont 16 mois inutilement perdus pour les habitants d'Esneux et de Tilff.

En effet, le 19 octobre 2004, le Collège des Bourgmestres et Echevins avait déjà émis un avis défavorable à ladite demande de permis de bâtir car le résultat de l'enquête publique (qui s'était déroulée du 14 au 29 septembre 2004 et qui s'était clôturée le 8 octobre 2004 par une réunion de concertation) **sur la demande de permis de bâtir était défavorable.**

Un constat : l'avis du Collège n'a fait l'objet d'aucun recours et pour cause, il était solidement motivé.

En effet, l'enquête publique avait récolté de nombreuses réactions (330 réclamations ou observations : 165 de ces écrits étaient totalement contre la demande de permis d'urbanisme, 72 étaient pour la demande mais formulaient des observations sur celle-ci, 93 personnes avaient profité de l'enquête publique pour plébisciter la demande sans autre remarque). Dans les 165 réclamants, la liste des réclamants institutionnels était longue et de poids : le Conseil d'Administration du C.H.U ; la zone de police SECOVA ; les pompiers de Liège et des environs ; la S.N.C.B., le Service 100 ainsi que la C.C.A.T., qui avait également rendu un avis négatif et très motivé.

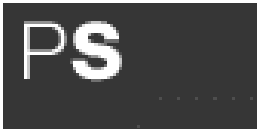
Les services d'urgence s'accordaient à dire que le maintien du passage a niveau était l'un des points noirs de la demande. Mais en plus, en cas de fermeture de la barrière, les services d'intervention risquaient d'être retardés... avec les conséquences potentiellement graves que l'on devine.

Le groupe PS, estimant que la sécurité publique et l'intérêt général devaient toujours prévaloir, avait pris ses responsabilités. Dès lors, le Collège transmettait le dossier au Ministre qui a en charge l'aménagement du territoire, afin qu'il rende un avis définitif.

Heureusement, le Ministre a su garder la tête froide et a finalement décidé de ne pas remplacer à l'identique le pont.

Le 3 décembre 2005, est entré en vigueur le décret du 27 novembre 2005 modifiant notamment l'article 127 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine. Ce décret prévoit que lorsque l'avis du collège des bourgmestre et échevins est négatif, l'autorité compétente est le fonctionnaire délégué et plus le Ministre, celui-ci restant une voie de recours.

Enfin, la semaine dernière, le M.E.T. retirait sa demande de permis de bâtir. C'est donc un retour à la case départ. 16 mois de perdus.



« Maintenant, dépassionnons le débat et mettons-nous tous au travail !

Il faut rapidement un nouveau pont. »

C'est clair, le remplacement du Pont est de la compétence du M.E.T., mais il est indispensable que les élus locaux s'impliquent dans la recherche d'une solution.

Le message que je veux dire ici est simple : Oublions le passé, revenons à la raison et travaillons ensemble à la recherche rapide d'une solution commune.

Mes priorités, et celle du groupe PS, sont :

- **RAPIDITE** : le pont actuel se dégrade, il faut un nouveau pont d'urgence ;
- **SECURITE** : le nouveau pont doit supprimer le passage à niveau de la gare de Tilff ;
- **QUALITE DE LA VIE** :
 - le nouveau pont doit faire diminuer la circulation Rue Fond du Moulin et en particulier diminuer la circulation des camions ;
 - le nouveau pont doit prévoir un accès pour que les piétons et les cyclistes puissent rejoindre aisément le centre de Tilff et la Gare ;
 - le nouveau pont doit préserver la qualité de vie du plus grand nombre.
- **FLUIDITE** : Les 2 semaines de chantier nécessaires afin de positionner le pont provisoire, avaient suffisamment causé de tort aux habitants et aux commerçants. Tilff ne doit pas être coupé en deux durant la construction du nouveau pont.
- **UNANIMITE** : l'ensemble des partis politiques doit pouvoir se mettre autour de la table et trouver un projet commun.

En annexe : un exemplaire de l'encart presse que le groupe PS avait fait publier fin 2004. Vous constaterez que le groupe PS avait bien eu raison trop tôt...

Contact presse : **Jenny LEVÊQUE, Bourgmestre d'Esneux (0475/81.81.02)**
Pedro FERREIRA MARUM, président du PS d'Esneux-Tilff (0498/880.690).